



Brouillage de reception de tv par notre voisine cibiste

Par **jubacase**, le **19/06/2009** à **17:13**

Bonjour,

Ma voisine communique par CIBI et la réception de notre téléviseur est brouillée, malgré nos demandes verbales elle n'a pas cessé ces communications. De plus ces antennes (une sur le toit et une très imposante devant nos fenêtres) défigure notre beau paysage.

Que peut-on faire ? peut-on exiger qu'elle démonte ces antennes ? Doit-on porter plainte en gendarmerie ? quels sont nos droits ?.

Merci d'avance pour toutes vos réponses.

Cordialement,

Par **ASKA**, le **28/11/2009** à **06:44**

LE MIEUX EST DE CHANGER VOTRE ANCIENNE TV
BONNE FIN D ANNEE A VOUS